



Mariée séparée et enceinte

Par **mimidu09**, le **21/11/2012** à **01:26**

bonsoir

je suis mariée avec un algérien depuis 2010 il est arrivé en France a ce jour le 20/11/2012 il ma quitté mais je suis enceinte de 7mois est ce que mon bébé qui va naître portera le nom de son père ou puis je mettre mon nom merci pour vos reponses

Par **amajuris**, le **21/11/2012** à **11:25**

bjr,

je ne comprends les dettes mariés en 2010 avec un algérien qui arrive en france le 20 novembre 2012 donc hier et il vous quitte aujourd'hui !

de toute façon depuis 2005 vous pouvez donner le nom soit du père, soit de la mère, soit du père suivi du nom de la mère, soit de la mère suivi du nom du père.

vous avez donc le choix.

cdt